

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 02-13/2022

Date de convocation et d'affichage : 1^{er} avril 2022

Objet : Approbation du Compte Administratif 2021 du budget Locaux Professionnels – M4.

L'an deux mil vingt-deux et le six avril à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune de Clérieux régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LARUE Fabrice, Maire.

Présents : Mrs, Mmes LARUE Fabrice – ANGE Josianne – GIROT Dominique – JUVENON Marie-Hélène – COMBRISSEON Jean-Luc – VEY-FARCE Cathy – MANGIONE Sylvie – WOZNIAK Jean-Marie – BANC Jean-Pierre – ROUX Nicolas – LABLANQUI Jean-Marie – GRANGER Anne-Marie – BOISSIEUX Thierry – GARO Carine – AUROUX François – BABILLON Agnès.

Excusés : SALATA Philippe – ROBIN Christelle

Absents : VANDECASTEELE Corinne

Procuration : SALATA Philippe à AUROUX François – ROBIN Christelle à ANGE Josianne

Jean-Marie LABLANQUI a été élu secrétaire de séance.

- ◆ Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- ◆ Vu le Compte de Gestion 2021 transmis par la Trésorerie,
- ◆ Vu la présentation en commission finances des 24 et 31 mars 2022,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc COMBRISSEON, 1^{er} adjoint, le conseil municipal examine le Compte Administratif 2021 du budget Locaux Professionnels – M4 et arrête ainsi les comptes après sortie du Maire de la salle du conseil municipal.

INVESTISSEMENT

DEPENSES	Prévu	83 797.90 €
	Réalisé	81 778.32 €
	Restes à réaliser	0 €
RECETTES	Prévu	83 797.90 €
	Réalisé	27 670.62 €
	Restes à réaliser	0 €

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	Prévu	144 354.90 €
	Réalisé	79 916.50 €
	Restes à réaliser	0 €
RECETTES	Prévu	144 354.90 €
	Réalisé	29 326.64 €
	Restes à réaliser	0 €

Envoyé en préfecture le 13/04/2022

Reçu en préfecture le 13/04/2022

Affiché le 13/04/2022

ID : 026-212600969-20220406-D13_2022-DE

SLOW

RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE

INVESTISSEMENT	- 54 107.70 €
FONCTIONNEMENT	- 50 589.86 €
RESULTAT GLOBAL	- 104 697.56 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, en l'absence du Maire, à l'unanimité,

ADOPTE le Compte Administratif pour l'exercice 2021 pour le budget Locaux Professionnels – M4.

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits par les membres du Conseil Municipal soussignés.

Extrait certifié conforme.

Fait à Clérieux, le 11 avril 2022

Le Maire
Fabrice LARUE

